
GUIDE

APPEL A PROJETS

UPVD IN CUBE



CANDIDATEZ JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2026

L'incubateur d'entreprises innovantes de **l'Université de Perpignan (UPVD IN CUBE)** et **Perpignan Méditerranée Métropole** lancent un appel à candidatures afin de promouvoir l'esprit d'entreprendre et de favoriser la création d'activités économiques sur le territoire des Pyrénées-Orientales.

L'objectif de cet appel à candidatures est de détecter et de soutenir des projets innovants de création d'entreprise en lien avec un domaine de formation ou une thématique de recherche de l'Université de Perpignan Via Domitia.

Les projets sélectionnés pourront bénéficier :

- D'un hébergement au sein d'UPVD IN CUBE accessible 24H/24 et 7j/7 ;
- D'un soutien financier à hauteur de **4 800 € (sous réserve et dans la limite des fonds disponibles de l'incubateur)** pour la réalisation de diverses prestations nécessaires au développement de votre projet, pour le versement d'indemnités de subsistances, afin que vous puissiez vous consacrer entièrement à votre projet (prioritairement dédiées aux étudiants et jeunes diplômés de l'UPVD selon certains critères), et pour la gratification de stagiaires ;
- D'un accompagnement personnalisé à la création d'entreprise du stade de l'idée à la création de l'entreprise et dans le démarrage de votre activité, en lien avec les pépinières d'entreprises locales.
- D'ateliers-formation et séminaires-coaching vous permettant d'acquérir l'ensemble des compétences entrepreneuriales essentielles pour vous permettre de faire décoller votre projet et devenir acteur du monde de demain.

A QUI S'ADRESSE L'APPEL A CANDIDATURES ?

Cet appel à candidatures s'adresse aux profils suivants :

- Etudiants et jeunes diplômés de l'Université de Perpignan (depuis moins de 3 ans) avec un projet de création d'entreprise innovante ;
- Personnels de recherche rattachés à un laboratoire d'un établissement public des Pyrénées-Orientales souhaitant valoriser leurs résultats de recherche, leurs connaissances ou leurs compétences à travers la création d'une entreprise innovante ;
- Porteurs de projets de création d'entreprise extérieurs à l'Université de Perpignan souhaitant bénéficier d'une expertise scientifique et/ou technique et/ou d'une formation pour développer leur projet d'entreprise.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Seules les candidatures respectant les conditions d'éligibilité suivantes pourront être évaluées et sélectionnées :

- ✓ Le projet de création d'entreprise doit être en **relation avec un domaine de formation ou une thématique de recherche de l'Université de Perpignan Via Domitia***.
- ✓ Le projet doit aboutir à la création d'une entreprise sur le **territoire des Pyrénées-Orientales**.
- ✓ Le projet de création d'entreprise doit présenter un **caractère innovant**, c'est-à-dire aboutir à la mise sur le marché d'un nouveau produit, service ou procédé ou l'amélioration d'un produit, service ou procédé existant grâce à une innovation technologique, d'usage ou sociale.
- ✓ Le projet doit présenter une dimension à **impact** : écologique, social, éthique, partage de pouvoir ou de valeur.

*Si le candidat souhaite bénéficier de l'expertise scientifique et/ou technique d'une des unités de recherche de l'Université de Perpignan ou d'une formation proposée par l'Université de Perpignan pour développer son projet mais n'a pas encore identifié les bons interlocuteurs au sein de l'Université de Perpignan, l'accompagnement proposé peut également inclure la recherche de compétences et/ou de formation et la mise en relation pour évaluer la faisabilité d'un partenariat.

ACCOMPAGNEMENT

Les projets sélectionnés pourront bénéficier d'un accompagnement par UPVD IN CUBE :

- Hébergement au sein de l'incubateur de l'Université de Perpignan Via Domitia, UPVD IN CUBE, avec la mise à disposition d'un bureau modulable accessible 24H/24 et 7J/7 ou l'accès à un espace de travail collaboratif à proximité des laboratoires de recherche et des plateformes technologiques de l'Université de Perpignan.
- Soutien financier à hauteur de **4 800 € (Sous réserve et dans la limite des fonds disponibles de l'incubateur)** : Aide pour la prise en charge de prestations (études de marché, prestations juridiques, communication...), gratifications de stagiaires et indemnités de subsistance attribuées aux porteurs de projet selon certains critères.
- Accompagnement personnalisé :
 - Accompagnement sur les aspects économiques (définition du modèle économique, élaboration du business plan, recherche de financements) ;
 - Ateliers-formations sur l'ensemble des aspects de la création d'entreprises et séminaires coaching (pitch et prise de parole en public, conduite de projet agile, stratégie commerciale, analyse financière, vision, etc...) ;
 - Mise en relation avec l'ensemble de l'écosystème entrepreneurial local et accès à des permanences (experts-comptables, avocats, INPI, etc...).

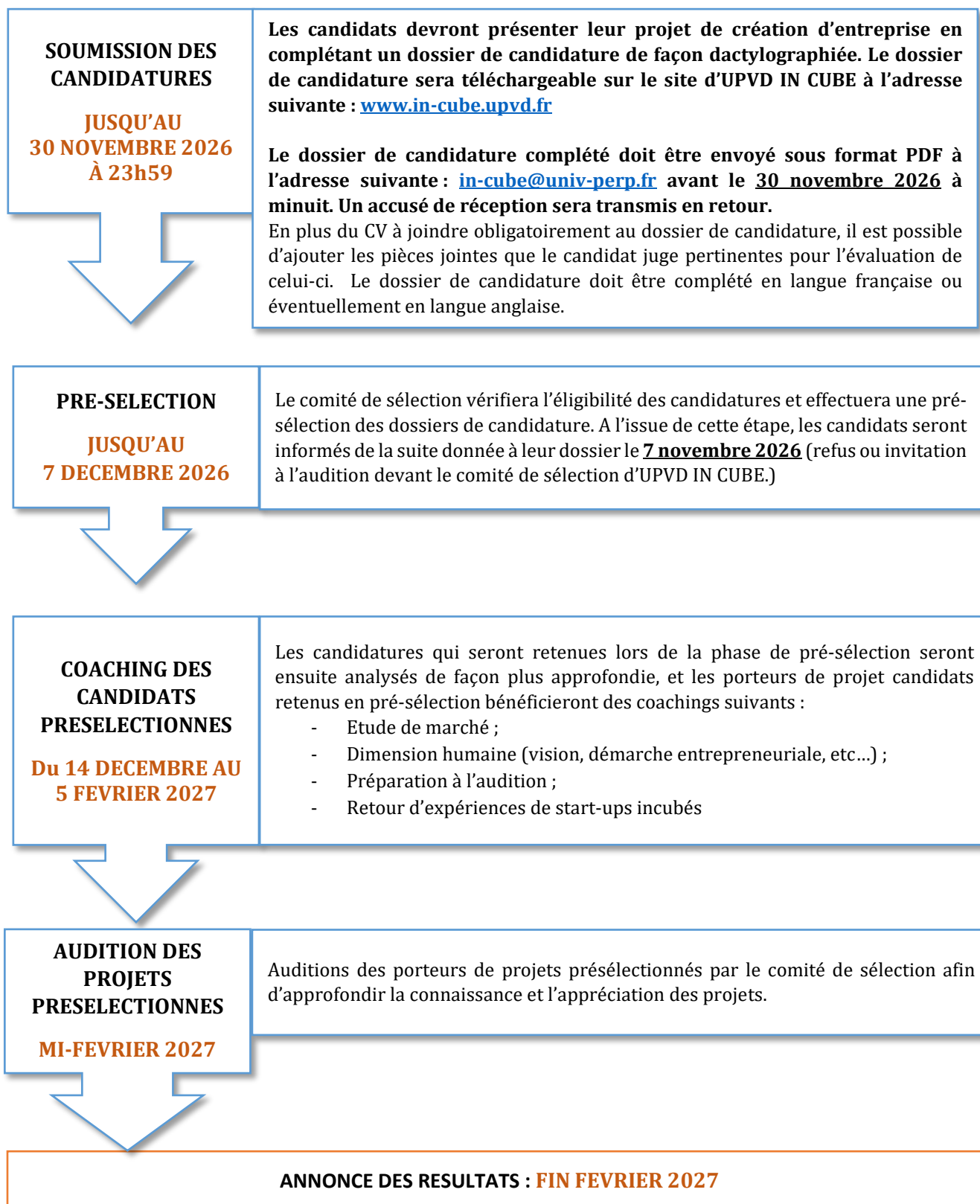
Les projets en lien avec un laboratoire de recherche de l'Université de Perpignan pourront également bénéficier d'un accompagnement à la réalisation des démarches pour les agents titulaires de la fonction publique (commission de déontologie).

CRITERES DE SELECTION

Toutes les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- ✓ Qualité du dossier de candidature et de la présentation orale du projet (description détaillée du projet, clarté de la présentation, réponses pertinentes aux questions des membres du jury lors de l'audition...) ;
- ✓ Motivation, implication et compétences du candidat et de l'équipe (adéquation homme/projet, capacités d'engagement du porteur de projet, qualités entrepreneuriales, compétences nécessaires pour mener à bien le projet...) ;
- ✓ Degré de maturité de l'offre (description claire du produit/service, développements nécessaires, contraintes réglementaires...) ;
- ✓ Caractère innovant de l'offre (nature de l'innovation, innovation radicale ou amélioration de l'existant...) ;
- ✓ Attractivité du marché (besoins du marché, taille et tendance du marché, intensité concurrentielle, applications possibles...) ;
- ✓ Besoins en termes d'accompagnement et de financement.

PROCESSUS DE SOUMISSION ET DE SELECTION DES CANDIDATURES :



CONTACTS

Pour toute question sur cet appel à candidature : in-cube@univ-perp.fr ou 04.68.66.20.40

CONTEXTE ET PARTENAIRES

UPVD IN CUBE est l'incubateur d'entreprises innovantes de l'université de Perpignan. Cette structure propose un soutien logistique (bureaux modulables et espace de travail collaboratif) permettant aux porteurs de projet de développer leur projet de création d'entreprise à proximité des laboratoires de recherches et des plateformes et technologiques. Les bureaux attribués aux porteurs sont accessibles 7J/7 et 24H / 24. L'UPVD IN CUBE propose un accompagnement dès le stade de l'idée en offrant :

- Un accompagnement personnalisé (étude de marché, définition du modèle économique, rédaction du business plan, recherche de financements, mise en réseau)
- Des permanences d'experts (INPI, Chambre Des Experts Comptables, Ordre des avocats, Chefs d'entreprises...)
- Des ateliers-formations et des séminaires coaching afin d'acquérir l'ensemble des compétences entrepreneuriales nécessaires
- Un soutien financier dans le développement du projet (**sous réserve et dans la limite des fonds disponibles de l'incubateur**).

PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE soutient, accompagne et participe au développement d'entreprises sur son territoire en :

- Accueillant les porteurs de projets pour les aider à élaborer leur projet d'entreprises à travers la rédaction d'un business plan ;
- Proposant un hébergement aux jeunes entreprises sur Perpignan, Rivesaltes, Bompas et Sainte-Marie-La-Mer ;
- Offrant une aide technique au montage de dossiers jusqu'à la mise en relation avec les organismes financeurs.

La **CHAIRE UPVD IN CUBE**, portée par la Fondation UPVD et précédemment appelée CHAIRE « INCUBATION D'ENTREPRISES INNOVANTES », soutient le programme d'incubation et d'accompagnement des porteurs de projets, complété par des événements de promotion et de sensibilisation à la création de start-ups. Née de la volonté de créer de la valeur ajoutée, d'impulser des activités innovantes et d'accueillir et d'accompagner de nouveaux talents, elle permet également l'hébergement des porteurs de projets au sein de l'incubateur et a permis à ce-dernier de devenir un maillon essentiel « en amont de la création d'entreprise » et un véritable outil d'attractivité pour son territoire.